



PACTE

pour la

transition

AIX EN PROVENCE 2020

**CONSTRUIRE
ENSEMBLE LES
COMMUNES DE
DEMAIN !**





AIX EN PROVENCE 2020

CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

Madame, Monsieur, candidate, candidat aux prochaines élections municipales,

Face à l'urgence climatique, à l'explosion des inégalités, à la crise de la démocratie, changer les pratiques individuelles ne suffit plus. Pour relever ces défis majeurs, il nous faut œuvrer à la transformation de nos politiques publiques. La transition doit avoir lieu à toutes les échelles et les communes se doivent d'être le fer de lance de ce mouvement. L'échelle locale est essentielle pour expérimenter, structurer et diffuser les solutions qui feront le monde de demain.

En mars 2020, des candidat-es seront élu-es lors des élections municipales. Nous souhaitons qu'ils et elles s'engagent en ce sens en étroite coopération avec les citoyen-nes. Dans le cadre d'un travail participatif initié par le groupe de travail Alternatives-Territoriales métropole Aix-Marseille Provence et le Collectif Climat Pays d'Aix, sur 5 temps de consultation citoyennes avec citoyens et associations d'Aix en Provence, nous avons identifié 35 mesures concrètes, et 3 grands principes permettant de conduire Aix en Provence vers plus d'écologie, plus de solidarité et plus de démocratie.

Ces 35 mesures constituent le Pacte pour la Transition Aix en Provence, sur lequel nous proposons aux candidats de s'engager pour le futur d'Aix en Provence. Nous joignons le document à ce mail.

Ces mesures sont issues du travail commun d'une soixantaine d'organisations à l'échelle nationale et d'une large consultation consolidée par un comité d'expert-es réunissant élu-es, scientifiques, représentant-es d'organisations et citoyen-nes tiré-es au sort. Elles proposent notamment des pistes pour rester sous la barre de réchauffement de +1,5°C, bâtir des villes respectant les droits et la dignité de tou-tes, préserver la biodiversité et permettre la co-construction des politiques publiques locales.

Nous souhaitons un engagement sincère et concret des candidats qui soit le marqueur d'une véritable transition sur le territoire pour les 6 années qui viennent. Pour ce nouveau mandat, il existe une réelle opportunité d'engager des chantiers d'envergure en collaboration avec d'autres échelons de gouvernance du territoire, tels que la Métropole Aix Marseille Provence ; Nous demandons aux futurs élus des engagements concrets d'envergure qui vont permettre d'alimenter la feuille de route métropolitaine pour les années à venir.

Nous, Collectif Climat du Pays d'Aix portant le Pacte pour la Transition Aix en Provence, vous proposons de vous rencontrer afin de vous expliquer plus en détail la démarche du pacte pour la transition, et son mode de fonctionnement, les mesures que nous considérons comme obligatoires pour Aix en Provence, et le mode de suivi envisagé pour le respect de ces engagements.

Nous espérons donc vivement que dans notre ville, via votre programme puis vos actions, la transition va pouvoir s'accélérer à la hauteur des enjeux ! Nous sommes bien sûr à votre disposition pour une rencontre afin de vous expliquer plus en détails le projet.

Pour la transition,
Le Collectif Climat du Pays d'Aix,
Porteur du Pacte pour La transition en Pays d'Aix.

Contact : aix-pacte-transition@tutanota.org
<https://collectifclimat-paysdaix.fr/project/pacte-pour-la-transition/>

PACTE POUR LA TRANSITION AIX EN PROVENCE 2020

Liste « Mieux Vivre Aix, la liste écologiste et citoyenne » /EELV

REMARQUE PRELIMINAIRE

La confrontation de notre programme électoral écologiste et citoyen, en cours d'élaboration, avec les questions posées pour s'engager dans la signature du pacte pour la transition, montre qu'une grande partie des engagements ont déjà été prévus. Il s'agit notamment des 3 grands principes transversaux.

Certaines questions restent sans réponse, cela ne signifie pas que nous sommes contre les mesures proposées, mais simplement que la question n'a pas encore été approfondie ou qu'elle nécessite une étude importante pour permettre un engagement ferme. Par exemple, priorité au logiciel libre ou mettre en place une monnaie locale dans les services publics.

Nous motivons ci-dessous les réponses apportées dans le questionnaire par des extraits de notre programme (en italique).

Principe A : sensibilisation et formation à la transition

- *Informers et sensibiliser les citoyens au tri sélectif et recyclage → « Recycleries » + Ateliers participatifs dans les quartiers, avec les associations (zéro-déchets, cuisiner antigaspi, actions de nettoyage du quartier, jardins partagés, ...)*
- *Sensibiliser à la collecte et la valorisation des biodéchets → « De la terre à la terre » = les restaurateurs s'approvisionnent chez des agriculteurs de proximité qui, à leur tour, récupèrent les biodéchets de ces restaurants pour leur servir de compost.*
- *Ramassage des biodéchets par petits transporteurs « zéro émission » qui peuvent circuler au centre-ville*

- *Informers et sensibiliser les citoyens au tri sélectif et au recyclage. Réduire les déchets à la source afin de protéger les ressources, limiter les coûts de collecte et de traitement et au final améliorer le pouvoir d'achat des habitants.*
- *Sensibiliser à la collecte et valorisation des biodéchets (les élus, les agents de collecte, les ménages, les gestionnaires d'immeubles, les vendeurs sur les marchés, les restaurateurs et les commerces de bouche)*

- *Dans les collectivités réduction du papier, suppression des objets jetables, introduction dans les appels d'offre de critères environnementaux : réduction des déchets*

- *Ateliers participatifs dans les quartiers (zéro déchets) en lien avec les associations (cuisiner antigaspi, actions de nettoyage du quartier, jardins partagés et projection – débat pour sensibiliser)*

- *Favoriser l'éveil culturel dans les écoles (musique, peinture, danse) en sensibilisant à l'environnement*

Principe B : Co-construction des politiques locales

La citoyenneté interactive sera la dynamique fondamentale des « Conseils de Quartier » que nous instaurerons pour que, autour des mairies annexes qui seront réactivées, se développe le mieux vivre ensemble ICI et MAINTENANT.

Dans les domaines quotidiens de la vie associative, l'éducation citoyenne, la santé de proximité, l'animation du quartier, sa propreté et sa sécurité, nous donnerons à ces quartiers, la possibilité de co-construire leurs projets avec la municipalité et en leur allouant des budgets participatifs.

Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale

Création d'un COMITE MUNICIPAL de TRANSITION ÉCOLOGIQUE (composé d'élus à 50 %, et de citoyens à 50 %, la moitié de ceux-ci venant d'associations représentatives du domaine de l'environnement, et l'autre, d'un tirage au sort parmi des volontaires) pour un contrôle et une évaluation de l'impact environnemental de chaque décision municipale d'Aix en transition vers la « ville à neutralité carbone » !

Le « comité municipal de la transition écologique » permettra à des citoyens de contrôler que chaque mesure prise par le conseil municipal respecte l'environnement, affirme de façon forte et originale la priorité donnée à l'écologie pragmatique et partagée, au cœur de la nouvelle gouvernance d'Aix en transition vers la « ville à neutralité carbone »

Création d'un Conseil de l'Information Environnementale (composé d'élus à 50 %, et de citoyens à 50 %, la moitié de ceux-ci venant d'associations représentatives du domaine de l'environnement, et l'autre, d'un tirage au sort parmi des volontaires) pour un contrôle et une évaluation de l'impact environnemental de chaque décision municipale.

Mesure N°3

- *Maîtriser la consommation d'énergie et d'eau dans les bâtiments communaux (objectif moins 20%) et inciter les habitants à la sobriété énergétique (récompenses éco-citoyennes : billets bus gratuits ; ...)*
- *Développer les ENR locales (solaire, énergie bois, petit éolien, biomasse)*
- *Être exemplaire sur la commune : rénovation des écoles en éco-bâtiments avec des ombrières et de la végétalisation, mener une démarche globale d'éco-quartiers...*

Mesures N°5, 6 et 7

Produire de la nourriture à côté de chez nous, afin de préserver l'environnement et réduire l'empreinte carbone grâce au, projet « 100% local – 70% bio en 6 ans pour nos cantines municipales » en favorisant les producteurs locaux et bio. En outre, la création de « Halles » favorisera un circuit direct pour ces productions locales de qualité pour toute la population et aider à l'installation de jeunes agriculteurs participant au projet pour redonner à Aix toute sa nature de « Capitale Agricole de la Provence » !

Révision du PLU pour arrêter l'étalement urbain qui entraîne une diminution des terres naturelles et agricoles
Aider à l'installation de jeunes agriculteurs en Agriculture Biologique

Mesure N°12

- *Maîtriser la consommation d'énergie et d'eau dans les bâtiments communaux (objectif moins 20%)*
- *Développer les ENR locales (solaire, énergie bois, petit éolien, biomasse)*

- Être exemplaire sur la commune : rénovation des écoles en éco-bâtiments avec des ombrières et de la végétalisation, mener une démarche globale d'éco-quartiers...

Mesure N°14

- L'Aixpress / BHNS est une belle réalisation mais ce n'est pas un aboutissement en soi. D'autres lignes seront proposées en liaison avec des parcs relais (2^{ème} ligne de BHNS au départ de Malacrida + liaison gare routière / Les Milles / Plan d'Aillane / Zone d'activité ARENA + ...)

Mesure N°15

- Les boulevards périphériques devront être restructurés pour apaiser la circulation automobile, favoriser les piétons et les vélos

- **Un vrai plan vélo** sera mis en place dès le début de la mandature

Mesure N°17

- Livraisons « dernier kilomètre » au centre-ville avec des véhicules 0 émission (ex : triporteurs cargos), avec zones de transfert au niveau des boulevards périphériques

Mesure N°18

- Informer et sensibiliser les citoyens au tri sélectif et au recyclage. Réduire les déchets à la source afin de protéger les ressources, limiter les coûts de collecte et de traitement et au final améliorer le pouvoir d'achat des habitants.

- Sensibiliser à la collecte et valorisation des biodéchets (les élus, les agents de collecte, les ménages, les gestionnaires d'immeubles, les vendeurs sur les marchés, les restaurateurs et les commerces de bouche)

- Promouvoir le concept de « Recyclerie »

Mesure N°25

Dans les domaines quotidiens de la vie associative, l'éducation citoyenne, la santé de proximité, l'animation du quartier, sa propreté et sa sécurité, nous donnerons à ces quartiers, la possibilité de co-construire leurs projets avec la municipalité et en leur allouant des budgets participatifs.

Mesure N°27

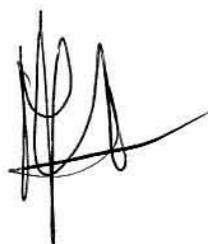
le développement de logiques économiques innovantes, telles que « le revenu de transition écologique »

Mesures N°29 et 30

Voir ci-dessus principe C

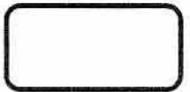
Le 06/02/2020

Dominique SASSOON Tête de liste MVA/EELV



Pierre ROUSSEAU référent transport





35 mesures et 3 principes pour la transition

Le Pacte pour la Transition a vocation à engager les changements nécessaires à la résilience des communes et de leurs groupements en réponse aux enjeux majeurs des prochains mandats électoraux (écologiques, sociaux, démocratiques).

Il est composé de 35 mesures et de 3 principes transversaux.

En signant le Pacte pour la Transition Aix en Provence :

La liste s'engage à respecter les 3 principes transversaux et à mettre en œuvre au moins 10 mesures choisies parmi les 35. Parmi ces mesures, devront figurer les mesures 3, 6, 7, 12 & 14 qui sont ressorties comme prioritaires des consultations organisées avec les aixois.

Le collectif local s'assure de la bonne mise en œuvre et du respect de ces engagements.

1 2 3

Principe A : Sensibilisation et formation à la transition

Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élu-es, agent-es territoriaux, jeunes, habitant-es, acteurs économiques, etc.

Principe B : Co-construction des politiques locales

Engager un processus de construction collective de politiques locales, en associant élu-es, citoyen-nes, agent-es et représentant-es des acteurs locaux, pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

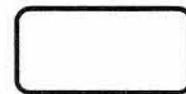
Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale

Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

1. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).
2. Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques.
3. **(Mesure Obligatoire)** Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.
4. Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.
5. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.
6. **(Mesure Obligatoire)** Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.
7. **(Mesure Obligatoire)** Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.
8. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.
9. Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.
10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.
11. Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne.
12. **(Mesure Obligatoire)** Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.



CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN

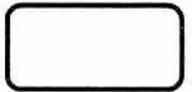


1 2 3

13. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de GES et font reculer la biodiversité.
14. (Mesure Obligatoire) Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.
15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.
16. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.
17. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune.
18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.
19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.
20. Développer des habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.
21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.
22. Limiter la place de la publicité dans l'espace public.
23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables
24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.
25. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.
26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.
27. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.
28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.
29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.
30. Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique et délibératif.
31. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitant-es.
32. Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.
- _____ Mesures Spéciales AMP _____
33. Agir sur les pratiques industrielles et maritimes.
34. Agir sur les pratiques touristiques.
35. Soutenir le projet de Supermarché Participatif



CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN



Acteurs / Soutiens Nationaux



Acteurs / Soutiens Locaux



Date de la signature

le 28 février 2020

Nom, prénom et signature des citoyens

DANESSIAN Daniel
Agnes GARNIER Agnes

Nom, prénom et signature du candidat + la mention « je m'engage »

je m'engage
Dominique SASSON
Viviane ROUSSEAU